SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DES ÉNERGIES DE SEINE-ET-MARNE

RAPPORT DU CONTRÔLE AU QUOTIDIEN 2021
POUR L'EXERCICE 2020

Service public de distribution d'électricité en Seine-et-Marne

CONTRÔLE DU CONCESSIONNAIRE ENEDIS

LE CONTRÔLE AU QUOTIDIEN

Nous avons le plaisir de vous adresser le rapport de contrôle au quotidien pour l'année 2020. Le SDESM assure en effet un contrôle continu de la bonne qualité de la fourniture et des réseaux de la concession, avec notamment l'entretien et le renouvellement des ouvrages. C'est un contrôle à l'écoute des usagers du service public de l'électricité et des communes adhérentes du syndicat.

Le Syndicat, autorité concédante, et ENEDIS le concessionnaire, travaillent à un traitement partagé et au fil de l'eau des demandes des communes ou des techniciens du SDESM. Il s'agit de réaliser un suivi régulier des réclamations et d'apporter des réponses aux communes.

En application de l'article 10 du contrat de concession, ENEDIS exploite les ouvrages de distribution publique d'électricité à ses frais et sous sa responsabilité.

Les travaux de maintenance, y compris ceux d'élagage et ceux de renouvellements nécessaires au maintien du réseau en bon état de fonctionnement, sont réalisés et financés par ENEDIS. Les demandes transmises par le service de contrôle du concessionnaire du SDESM font l'objet d'un suivi spécifique, intégrant une fiche de contrôle et des photographies. Ces réclamations font parfois état de l'usure de certains ouvrages dont le Syndicat peut demander au concessionnaire l'entretien et le renouvellement.

Dans le cadre du contrôle de l'exécution du service public de distribution d'électricité, le service du SDESM effectue donc des demandes d'interventions auprès d'ENEDIS. Les relevés sur le terrain permettent d'identifier, de quantifier et d'intégrer au suivi, les incidents traités et leurs modalités de traitement.

Les équipes du syndicat restent à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations et poursuivre le nécessaire travail de contrôle d'ENEDIS.

Pierre YVROUD
Président

Pascal FOURNIER
5ème vice-président
Chargé du suivi du contrôle des concessionnaires ENEDIS et GrDF et du contrôle de la TCCFE.

SOMMAIRE

P.4 LES DEMANDES EN 2020

P.9 PÉRIODICITÉ ET GÉOGRAPHIE DES DEMANDES

P.11 CONTRÔLE EN CONTINU EFFECTUÉ SUR L'EXERCICE 2020

P.11 ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT DES OUVRAGES

LES DEMANDES EN 2020

En 2020, 39 demandes ont été traitées dans le cadre du contrôle au quotidien. Ces réclamations portent principalement sur :

- L'entretien et le renouvellement du réseau Basse Tension (BT) :

Les problèmes liés à l'état des supports : **20 %**

Les problèmes liés directement aux câbles de réseaux aériens : **12,5 %**

Les problèmes liés aux Remontées Aéro - Souterraines (RAS) : **2,5%**

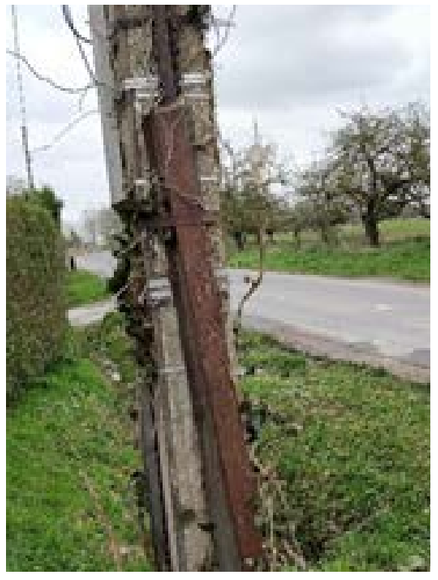

L'état des supports et leurs chutes : **2,5%**

Les supports accidentés : **7,5 %**

Les transformateurs : **5 %**

Les coupures et microcoupures : **5 %**
Les problèmes de tension : **5 %**
L'élagage : **10 %**

- Hors cadre (exemple : éclairage public, réseau télécom, etc.) : **7,5 %**
- Les demandes de renseignements techniques : **22,5%**

39 DOSSIERS EN 2020

Répartition du nombre des demandes par type

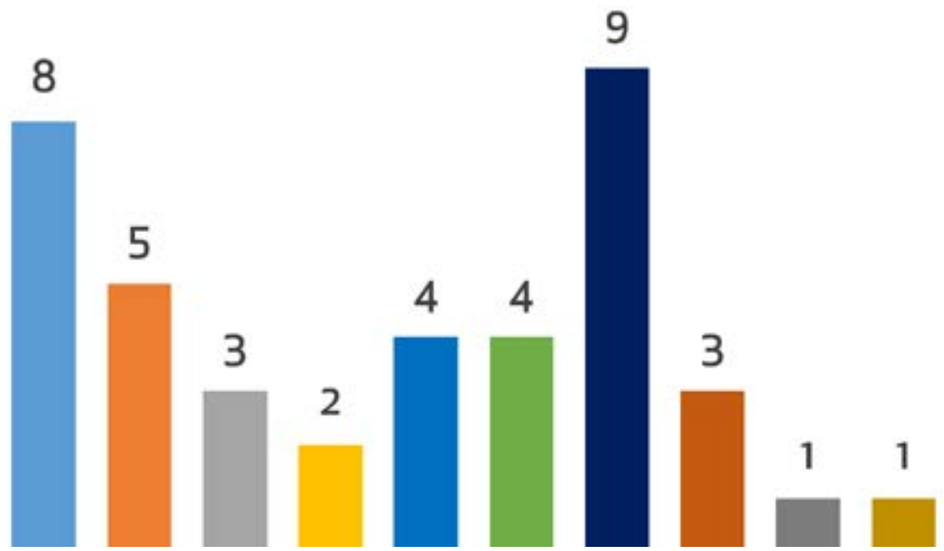

- État des supports (8)
- Câbles aériens (5)
- Supports accidentés (3)
- Transformateurs (2)
- Qualité de l'électricité (4)
- Élagage (4)
- Renseignements (9)
- Hors cadre (3)
- Remontées aéro-souterraines (1)
- Supports accidentés + chute (1)

SUIVI DES RÉCLAMATIONS
DANS LE CADRE DU CONTRÔLE AU QUOTIDIEN

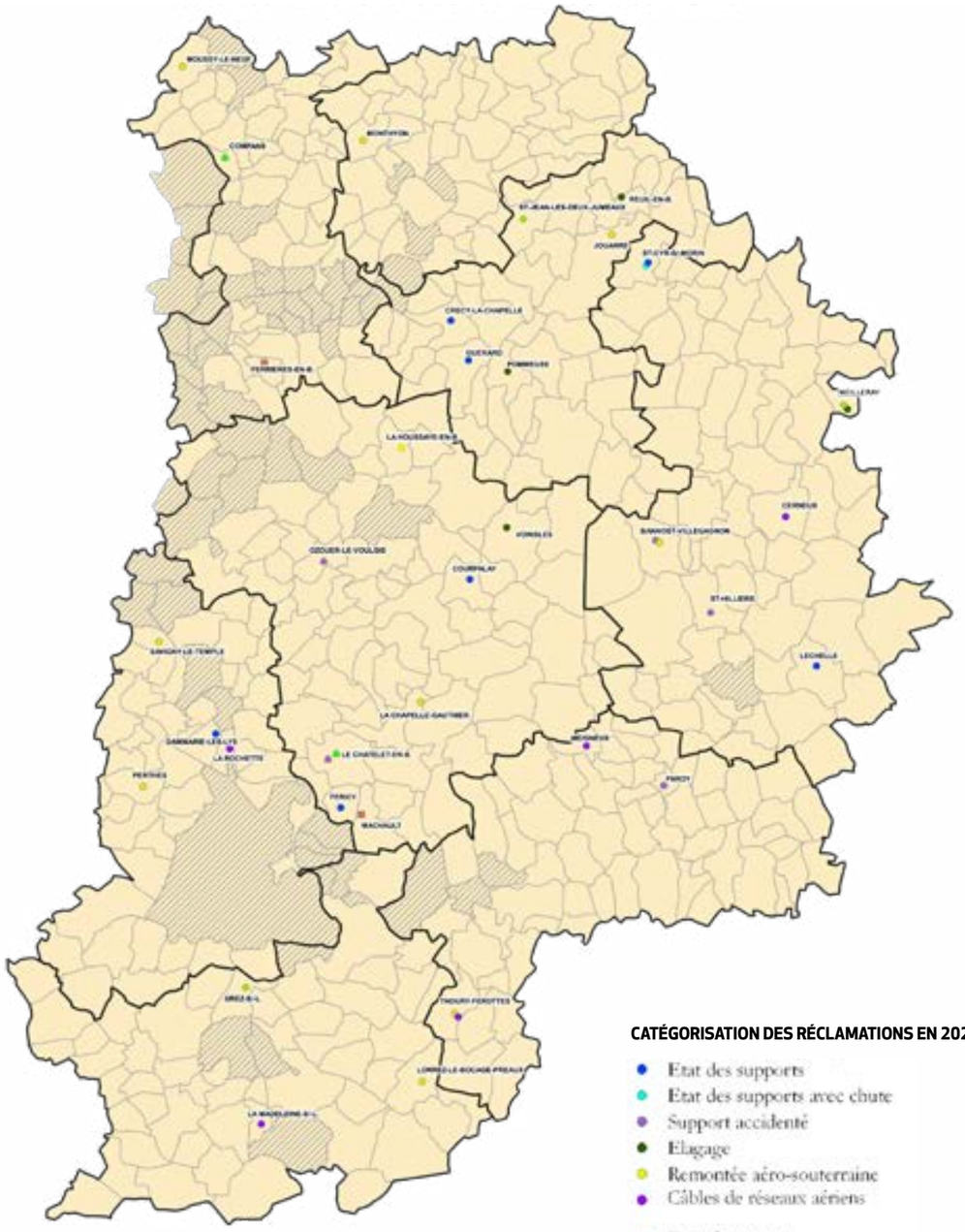

PÉRIODICITÉ ET GÉOGRAPHIE DES DEMANDES

Périodicité des demandes

Nombre de réclamations traitées par mois

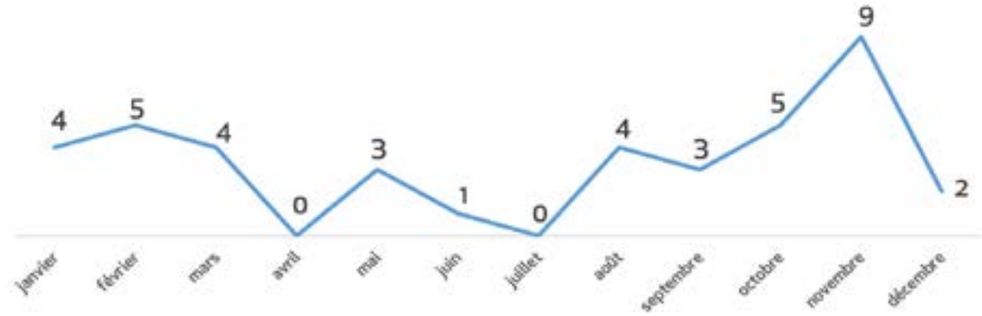

Le nombre de réclamations est stable avec 39 dossiers traités. La période la plus marquée par des incidents a été le mois de novembre 2020, avec un pic de 9 demandes. Les communes bénéficient d'une information annuelle de ce principe de contrôle au quotidien du concessionnaire Enedis. Ce rappel permet d'inciter les élus à questionner le SDESM sur son réseau Basse Tension et sur les incidents dont il peut faire l'objet. ***Il est entendu que les incidents à caractère urgent doivent être signalés en priorité à Enedis au 01 76 61 47 01.***

Analyse géographique des demandes

Répartition du nombre des demandes par territoire

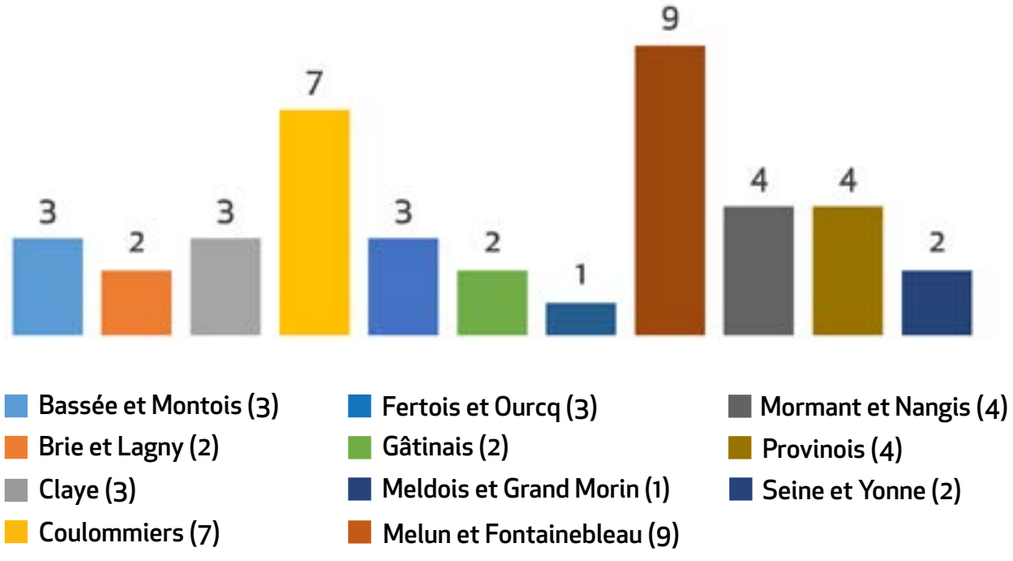

L'analyse qui suit fait apparaitre l'ensemble des délais de traitement des demandes compris entre la demande initiale et la clôture du dossier.

Analyse des délais de traitement exprimés en jours et par demande

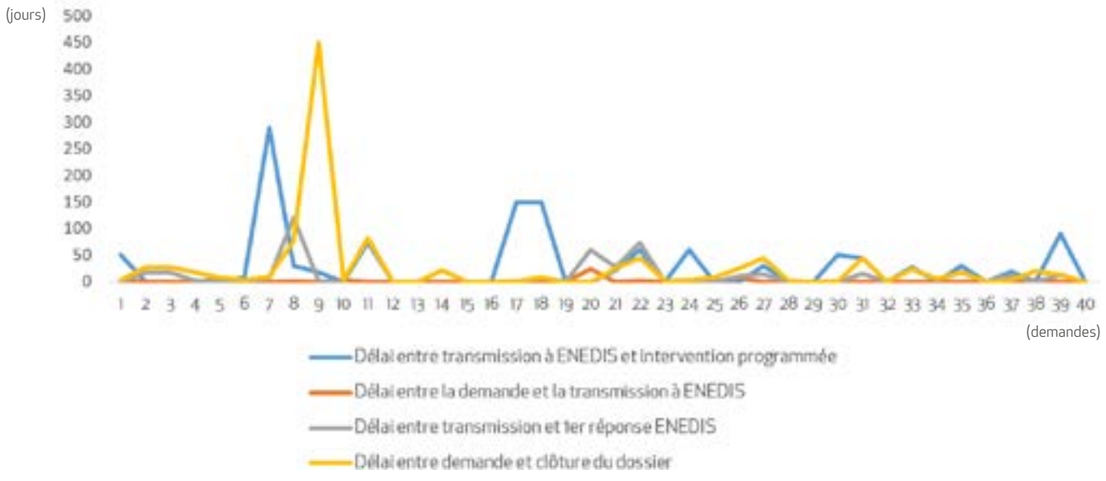

En 2020, le délai moyen de traitement d'une demande effectuée par le service du Contrôle du Concessionnaire Électrique (CCE) du SDESM est légèrement supérieur à 2 jours.

Le concessionnaire réalise son premier retour au SDESM dans un délai moyen de 18,5 jours. Ce délai est en hausse sur cet exercice après deux ans de baisse (7 jours en 2019, 13 jours en 2018 et 21 jours en 2017).

Pour rappel : l'engagement d'Enedis est d'apporter une première réponse sous 15 jours.

Le délai de réponse le plus long est de 120 jours.

Le délai moyen d'une intervention programmée par Enedis suite à la demande du SDESM est proche des 49 jours. Ce délai augmente par rapport à l'exercice précédent (43 jours). Ce délai est bien supérieur au délai constaté en 2017 (17 jours).

Concernant le traitement d'une demande avec intervention, le délai de traitement le plus long est de 290 jours. Il concerne une demande pour deux poteaux bois penchés (intervention non urgente selon Enedis).

Le délai moyen entre la demande initiale et la clôture du dossier est de 43 jours. Ce délai est en augmentation par rapport à l'exercice précédent (11 jours). Considérant l'engagement d'Enedis à intervenir, le service contrôle a décidé de clôturer certains dossiers sans attendre la réalisation systématique des opérations ou la validation par Enedis.

Pour rappel, le contrôle au quotidien réalisé par le SDESM ne porte que sur le réseau BT.

CONTRÔLE CONTINU EFFECTUÉ SUR L'EXERCICE 2020

Le SDESM, dans le cadre du contrôle de l'exécution du service public de distribution d'électricité, a traité à la demande des élus des communes ou des techniciens du syndicat, 39 dossiers au cours de l'année 2020.

Ces réclamations ont porté sur :

- l'entretien et le renouvellement du réseau d'électricité,
- la qualité de l'électricité.

ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT DES OUVRAGES

En application de l'article 10 du contrat de concession, Enedis exploite les ouvrages de distribution publique d'électricité à ses frais et sous sa responsabilité. Les travaux de maintenance y compris ceux d'élagage et ceux de renouvellement nécessaire au maintien du réseau en bon état de fonctionnement sont réalisés et financés par Enedis. Les demandes du SDESM sont listées ci-dessous, accompagnées de photographies faisant état de certains ouvrages dont le syndicat demande au concessionnaire l'entretien et le renouvellement.

FERRIÈRES-EN-BRIE – DOSSIER CC 20.01

Demande initiale de la commune

Objet : le 02 janvier 2020, la commune nous signale que les affichages règlementaires ne sont plus lisibles sur le Poste MIEL avenue de Paris, Poste ROSERAIE chemin de la Roseraie, Poste GARZEND allée Morte Fontaine.

Suite donnée : Enedis nous informe le 06 janvier 2020 qu'il y aura une intervention avant la fin février 2020. Le même jour, le SDESM informe la commune de la réponse donnée par Enedis.

Dossier clos : oui, le 06 janvier 2020.

SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX – DOSSIER CC 20.02

Demande initiale de la commune

Objet : le 20 janvier 2020, la commune nous signale un coffret entre ouvert par une gaine, en l'état depuis des mois au 11 rue du Général de Gaulle.

Suite donnée : Enedis nous informe le 07 février 2020 qu'il s'agit du câble de sortie du disjoncteur qui alimente le réseau d'éclairage public. Nous transmettons le dossier au service éclairage public. Le 17 février 2020, le SDESM informe la commune de la réponse donnée par Enedis.

Dossier clos : oui, le 17 février 2020.

PAROY – DOSSIER CC 20.03

Demande initiale de la commune

Objet : le 20 janvier 2020, la commune nous signale un poteau accidenté, remplacé en provisoire par un poteau bois, rue de la Liberté, et demande quand sera posé le poteau béton. Urgence car des travaux d'éclairage public sont prévus.

Suite donnée : Enedis nous informe le 07 février 2020 qu'il y a eu une intervention le 20 janvier 2020.

Dossier clos : oui, le 17 février 2020.

MEIGNEUX – DOSSIER CC 20.04

Demande initiale de la commune

Objet : le 27 janvier 2020, la commune a signalé depuis le 09 décembre 2019 à ENEDIS Urgence Dépannage Collectivités la présence d'un fil dénudé, rue du Montois, en face du n°12, en haut du poteau. Aucune intervention n'a été effectuée jusqu'à cette date.

Suite donnée : Enedis nous informe le 29 janvier 2020, qu'il s'agit de l'isolant de la tête du câble qui est dégradé en haut du poteau. Il n'y aurait pas de danger immédiat, ce qui explique que le technicien ne soit pas intervenu le jour même. Une intervention est cependant nécessaire et sera programmée ultérieurement pour effectuer les réparations. Celle-ci serait en préparation, mais pas encore planifiée par les services d'Enedis.
Le 17 février, le SDESM informe la commune de la réponse d'Enedis.

Dossier clos : oui, le 29 février 2020.

SAINT-CYR-SUR-MORIN – DOSSIER CC 20.05

Demande initiale de la commune

Objet : le 10 février 2020, la commune nous alerte qu'un poteau électrique est sur le point de tomber dans la rue de la plâtrière dans le hameau des Grands Montgoins.

Suite donnée : Enedis demande des compléments d'information à la commune avec notamment des photographies.
La commune nous informe que le poteau appartient à Orange et fait donc le nécessaire.

Dossier clos : oui, le 11 février 2020.

LA HOUSSAYE-EN-BRIE – DOSSIER CC 20.06

Demande initiale de la commune

Objet : le 27 janvier 2020, la commune nous signale qu'une goulotte métallique est enfoncée sur un câble, route de Marles, après le passage à niveau.

Suite donnée : le 18 février 2020, Enedis nous informe qu'une intervention est programmée le 25 février pour un changement de goulotte. En ce qui concerne la RAS (remontée aéro-souterraine) qui sert de siphon pour le passage à niveau, elle est en mauvais état (matériel vétuste et instable). Les services d'Enedis vont programmer les travaux le plus rapidement possible.
Le même jour, le SDESM informe la commune de la réponse donnée par Enedis.

Dossier clos : oui, le 18 février 2020.

FÉRICY – DOSSIER CC 20.07

Demande initiale de la commune

Objet : le 25 février 2020, la commune nous signale 2 poteaux qui penchent rue de Lorette.

Suite donnée : le 03 mars 2020, Enedis nous informe qu'une intervention est programmée en semaine 52 car il juge qu'il n'y a aucun danger. Le 06 mars 2020, le SDESM informe la commune de la réponse donnée par Enedis.

Dossier clos : oui, le 06 mars 2020.

VOINSLES – DOSSIER CC 20.08

Demande initiale de la commune

Objet : le 27 février 2020, la commune nous signale un poteau béton recouvert de lierre, au 16, rue de l'Yerres Hameau la Hurée.

Suite donnée : le 16 juin 2020, Enedis nous informe qu'une intervention est programmée sous 30 jours, soit avant le 15 juillet 2020. Le même jour, le SDESM informe la commune de la réponse donnée par Enedis.

Dossier clos : oui, le 16 juin 2020.

SAINT-CYR-SUR-MORIN – DOSSIER CC 20.09

Demande initiale de la commune

Objet : le 28 janvier 2020, la commune nous signale qu'un poteau bois ENEDIS est tombé suite à un coup de vent. La commune l'a sécurisé (n° poteau MON0017) au 5, rue des Grand Montgoins.

Suite donnée : le 18 février 2020, Enedis demande des compléments d'information avec notamment une photographie du poteau. La photographie sera transmise le même jour. Le 11 mai 2021, Enedis confirme que le remplacement du poteau a eu lieu fin février 2020.

Dossier clos : oui, le 11 mai 2021.

LA ROCHETTE – DOSSIER CC 20.10

Demande initiale du SDESM

Objet : le 05 mars 2020, le SDESM signale qu'un arbre est suspendu sur un câble BT - chemin de halage direction Bois le Roi.

Suite donnée : Enedis nous informe le 09 mars 2020 que l'arbre a été coupé.

Dossier clos : oui, le 09 mars 2020.

BANNOST-VILLEGAGNON – DOSSIER CC 20.11

Demande initiale de la commune

Objet : le 10 mars 2020, la commune nous signale qu'un poteau béton est accidenté et a été mis en sécurité par Enedis., et demande quelles seront les actions pour la remise en état.

Suite donnée : le 02 juin 2020, Enedis nous informe que le poteau situé sur la N4 à la Gare de Bannost-Villegagnon a été remplacé le 27 mai 2020 par la société STPEE.

Dossier clos : oui, le 02 juin 2020.

COMPANS – DOSSIER CC 20.12

Demande initiale de la commune

Objet : le 20 mars 2020, la commune nous relance sur la réponse de leur réclamation en date du 20/12/2019 – (CC19-19 incidents et problèmes de tension (défauts avérés) concernant les incidents à répétitions (sous-tensions, surtensions, coupures jusqu'à 5 à 6 fois par soirée) sur 12 logements / problèmes récurrents depuis des mois voire des années - Route du Moulin d'Ouacre.

Suite donnée : le 02 juin 2020, Enedis nous indique qu'en cette période de crise, les exploitants traiteront uniquement les urgences. Les services d'Enedis ont pris note de la demande et reviendront vers nous en sortie de crise. Lors de son programme de pose d'enregistreurs 2019-2020, le SDESM confirmera le constat d'un défaut avéré avec contrainte de tension significative sur le Moulin d'Ouacre. Le 28 décembre 2020, Enedis nous indique qu'une sécurisation a été réalisée le 22 décembre avec un nouveau réseau aérien BT et que deux reprises de branchements ont été effectuées (pour le Moulin et la première maison de la rue). Par ailleurs, un enfouissement du réseau est programmé par le SDESM.

Dossier clos : oui, le 28 décembre 2020.

LE CHATELET-EN-BRIE – DOSSIER CC 20.13

Demande initiale de la commune

Objet : le 10 avril 2020, la commune nous signale par courrier des problèmes de tension (baisse et surtension) – Matériels endommagés (carte informatique, pompe à essence, lampes, déclenchement de surtenseur à la pharmacie) : Centre commercial des « Grands Champs » (Magasin LECLERC). Le 05 mai 2020 et après avoir eu quelques détails sur la situation, le SDESM interroge Enedis.

Suite donnée : le jour même, Enedis nous indique qu'en cas de dégâts matériels, le client doit faire un signalement auprès de son fournisseur d'énergie afin de réaliser une déclaration de sinistre. Les experts détermineront ainsi les responsabilités et les suites à donner. Une recherche de défaut sera réalisée par l'exploitation dès que possible.
Le 18 mai 2020, le SDESM répond par courrier à la commune pour indiquer la réponse réalisée par Enedis.
Le 27 mai, Enedis indique qu'après visite sur place et vérifications des outils informatiques, il n'apparait aucun défaut dans ce secteur. Les clients concernés ne sont pas raccordés sur le même poste DP, mais sont alimentés par le même départ HTA où l'on observe seulement 2 coupures rapides depuis le début de l'année (fonctionnement normal d'un départ HTA aérien).

Dossier clos : oui, le 27 mai 2020.

SAMOIS-SUR-SEINE – DOSSIER CC 20.14

Demande initiale de la commune

Objet : le 05 mai 2020, la commune nous signale un poteau béton et une remontée aéro-souterraine en mauvais état - Chemin de Bereaux.

Suite donnée : le 26 mai, Enedis nous informe qu'après consultation du service exploitation, il n'existe aucun danger ni sur la RAS, ni sur le poteau. Enedis ne prévoit aucun travail dans l'immédiat.

Dossier clos : oui, 26 mai 2020.

LA MADELEINE-SUR-LOING – DOSSIER CC 20.15

Demande initiale de la commune

Objet : le 14 mai 2020, la commune nous signale un fil dénudé sur un poteau - 11, rue du Gâtinais La Groue.

Suite donnée : le SDESM indique que la plaque et le poteau correspondent au matériel utilisé par le concessionnaire Orange. Nous leur conseillons de se rapprocher de leur interlocuteur privilégié et de leur demander une intervention si nécessaire. Beaucoup de cas identiques nous ont été signalés en cette période de déploiement de la fibre optique.

Dossier clos : oui, le 14 mai 2020.

GREZ-SUR-LOING – DOSSIER CC 20.16

Demande initiale de la commune

Objet : le 09 mars 2020, la commune nous signale un problème sur un câble au niveau de la propriété de la SCI Saint Laurent, 4 rue Romain Renoult.

Suite donnée : nous transmettons la demande au service éclairage public.

Dossier clos : oui, le 09 mars 2020.

COURPALAY – DOSSIER CC 20.17

Demande initiale du SDESM

Objet : le 24 juin 2020, le SDESM signale un support BT dégradé avec fixation béton (fers apparents) au 4 rue Champrenard.

Suite donnée : le 25 juin 2020, Enedis nous informe qu'il n'y a pas de danger. Il existe une légère altération des caractéristiques mécaniques du fait de la dégradation du béton. Une réparation sera réalisée avant la fin de l'année. Enedis nous indique le 19 mai 2021 que l'opération a été réalisée le 26 novembre 2020.

Dossier clos : oui, 25 juin 2020.

DAMMARIE-LES-LYS – DOSSIER CC 20.18

Demande initiale du SDESM

Objet : le 05 août 2020, le SDESM signale un poteau béton support BT en mauvais état avec fers apparents à proximité du 584, avenue de la Forêt.

Suite donnée : le 13 août 2020, Enedis nous informe qu'une intervention est prévue en fin d'année. Le 11 mai 2021, Enedis indique avoir réalisé les travaux en janvier 2021.

Dossier clos : oui, le 13 août 2020.

JOUARRE – DOSSIER CC 20.19

Demande initiale de la commune

Objet : le 06 août 2020, la commune demande le nom d'un référent ENEDIS afin d'obtenir une attestation de consignation des réseaux sur la déchèterie de Jouarre.

Suite donnée : le même jour, le SDESM communique les coordonnées d'un responsable au sein de l'agence de Meaux.

Dossier clos : oui, le 06 août 2020.

LA CHAPELLE-GAUTHIER – DOSSIER CC 20.20

Demande initiale de la commune

Objet : le 24 août 2020, le service d'urbanisme souhaite connaitre si la parcelle AB 368 située rue de Granvilliers est inscrite en emplacement réservé, celle-ci a dû recevoir un poste de transformation.

Suite donnée : le 28 octobre 2020, le SDESM indique avoir effectué les recherches au sein des services et auprès du concessionnaire ENEDIS. La parcelle AB 368 de 159 m² située rue de Grandvilliers sur la commune de La Chapelle Gauthier n'est pas concernée par un projet d'aménagement du réseau électrique concédé. Le SDESM n'est donc pas concerné par le maintien de cette servitude.

Dossier clos : oui, le 28 octobre 2020.

POMMEUSE – DOSSIER CC 20.21

Demande initiale de la commune

Objet : le 09 septembre 2020, la commune nous signale 2 supports de lignes dans la végétation (1 poteau béton et 1 poteau bois) sis rue du Réservoir et angle de rue de la tour.

Suite donnée : le 06 octobre 2020, Enedis nous informe que le poteau a été nettoyé en date du 30 septembre 2020.

Dossier clos : oui, le 06 octobre 2020.

MACHAULT – DOSSIER CC 20.22

Demande initiale de la commune

Objet : le 16 septembre 2020, la commune nous signale un Poste DP JUDAS accidenté au sis Place du Puit.

Suite donnée : le 30 novembre 2020, Enedis nous informe que la réparation a été réalisée le 12 novembre.

Dossier clos : oui, le 30 novembre 2020.

SAVIGNY-LE-TEMPLE – DOSSIER CC 20.23

Demande initiale de la commune

Objet : le 29 septembre 2020, la commune nous signale qu'elle a une borne électrique située à l'arrière du Millénaire. Elle souhaiterait quelques renseignements pour recharger les véhicules, et avoir des informations sur leur éventuel abonnement (mensuel, son coût) et auprès de qui elle doit s'adresser.

Suite donnée : le 1er octobre 2020, nous informons la commune que l'interlocuteur pour les bornes électriques est Marc BOITEL, responsable du service Énergie au SDESM.

Dossier clos : oui, le 1er octobre 2020.

CRÉCY-LA-CHAPELLE – DOSSIER CC 20.24

Demande initiale de la commune

Objet : le 29 septembre 2020, la commune nous signale un poteau béton en mauvais état avec fers apparents en face du n°37 et poteau béton dans la végétation en face du n°62.

Suite donnée : le 5 octobre 2020, Enedis nous informe qu'une demande de résinage a été faite ce jour pour une réalisation à la fin de l'année. Le 11 mai 2021, Enedis confirme que le résinage a bien été réalisé en novembre 2020.

Dossier clos : oui, le 05 octobre 2020.

LORREZ-LE-BOCAGE – DOSSIER CC 20.25

Demande initiale de la commune

Objet : le 08 octobre 2020, la commune nous demande quelle est la démarche pour le déplacement d'un poste de transformation situé dans l'école de Lorrez-le-Bocage.

Suite donnée : le 16 octobre 2020, nous informons la commune que le poste en question est un poste privé pour lequel le SDESM n'a pas la maîtrise d'ouvrage. Nous leur conseillons de se rapprocher de leur interlocuteur privilégié, Madame Laurence CHARTIER.

Dossier clos : oui, le 16 octobre 2020.

THOURY-FÉROTTES – DOSSIER CC 20.26

Demande initiale de la commune

Objet : le 08 octobre 2020, la commune nous informe que des câbles aériens sont dans la végétation au niveau du Château de la Motte - Rue de Flagy, de la Gare, rue de Thoury.

Suite donnée : le 27 octobre, Enedis nous informe que la végétation est en domaine privé. La commune doit faire une demande auprès du propriétaire afin de lui faire élaguer la végétation venant du domaine privé. Enedis interviendra en cas de danger ou de problème avéré sur les lignes aériennes. Le 02 novembre 2020, le SDESM indique à la commune la réponse donnée par Enedis.

Dossier clos : oui, le 02 novembre 2020.

REUIL-EN-BRIE – DOSSIER CC 20.27

Demande initiale de la commune

Objet : le 16 octobre 2020, la commune nous signale que la végétation pousse dans le poste situé rue Roger SIMON - Hameau Le Tillet.

Suite donnée : le 30 novembre 2020, Enedis nous informe que l'intervention a été réalisée le 13 novembre 2020.

Dossier clos : oui, le 30 novembre 2020.

MOUSSY-LE-NEUF – DOSSIER CC 20.28

Demande initiale de la commune

Objet : le 20 octobre 2020, la commune nous demande d'intervenir dans les meilleurs délais pour installer une pré-signalisation et un éclairage des 2 côtés du chantier, afin que les véhicules qui circulent dans les 2 sens soient bien prévenus.

Suite donnée : le 22 octobre, l'entreprise EURO CÂBLES RÉSEAUX informe la mairie que la fouille a été rebouchée la veille dans l'après-midi.

Dossier clos : oui, le 22 octobre 2020.

BANNOST-VILLEGAGNON – DOSSIER CC 20.29

Demande initiale de la commune

Objet : le 02 novembre 2020, le Maire Délégué de la commune M. FASSELER nous informe que sur le Poste VILLEGAGNON un câble de terre a été posé par un sous-traitant Enedis. L'entreprise n'a pas diffusé de DICT pour la réalisation de cette tranchée.

Suite donnée : le même jour, l'exploitation d'Enedis nous confirme que c'est bien une entreprise sous-traitante d'Enedis (contrôle et maintenance) qui a réalisé les travaux. Les informations et les détails ont bien été transmis à la commune.

Dossier clos : oui, le 02 novembre 2020.

GUÉRARD – DOSSIER CC 20.30

Demande initiale de la commune

Objet : le 02 novembre 2020, la commune nous informe qu'un poteau béton est en mauvais état avec fers apparents au 5, rue du Moncet.

Suite donnée : le 03 novembre 2020, Enedis nous informe qu'un résinage sera effectué pour fin décembre. Le 11 mai 2021, Enedis nous indique que l'opération a été annulée et déplacée au deuxième semestre 2021.

Dossier clos : oui, le 03 novembre 2020.

SAINT-HILLIERS – DOSSIER CC 20.31

Demande initiale de la commune

Objet : le 04 novembre 2020, la commune nous informe qu'un poteau béton (au Chemin du Chêne Guillemeau en face du premier pavillon) est accidenté. La base est totalement détruite (n'est tenu que par les fers).

Suite donnée : le 30 novembre 2020, Enedis nous informe que des photographies seront réalisées par l'exploitation le 01 décembre pour une réparation. Le 02 décembre, Enedis nous indique que la rénovation par résinage sera réalisée d'ici la fin de l'année. Le 16 mars 2021, la commune revient vers le SDESM pour indiquer qu'aucun résinage n'a été effectué et que le poteau a de nouveau été accidenté. Le dossier est relancé en 2021 (voir CC 21-19).

Dossier clos : oui, le 30 novembre 2020.

THOURY-FÉROTTES – DOSSIER CC 20.32

Demande initiale de la commune

Objet : le 04 novembre 2020, la commune de Thoury-Férottes a reçu une lettre recommandée avec accusé de réception informant que le compteur d'électricité n'a pas été relevé depuis plus de douze mois.

Suite donnée : le 05 novembre, le SDESM contacte la commune par téléphone. La commune demandera à l'entreprise Somelec de lui faire le relevé du compteur lors de sa tournée. Le SDESM conseille à la commune de signaler à Enedis que c'est le dernier compteur ancienne génération et de demander le changement en LINKY. Les relevés pourraient alors être réalisés à distance dès l'année prochaine.

Dossier clos : oui, le 05 novembre 2020.

CERNEUX – DOSSIER CC 20.33

Demande initiale de la commune

Objet : le 06 novembre 2020, la commune nous informe que le câble BT est décroché d'un poteau béton, sur la voie communale n°9 du Chanoy à Chevrière.

Suite donnée : le 30 novembre 2020, Enedis nous informe qu'une intervention est prévue en semaine 49.

Dossier clos : oui, le 30 novembre 2020.

MEILLERAY – DOSSIER CC 20.34

Demande initiale de la commune

Objet : le 12 novembre 2020, le SDESM constate que le câble réseau est en contact avec une toiture de pavillon et qu'un poteau bois est penché - 1 place de la Mairie.

Suite donnée : le 16 novembre 2020, Enedis nous informe que le câble alimente un spot privé.
Le 18 novembre, le SDESM informe la commune de la réponse donnée.

Dossier clos : oui, le 18 novembre 2020.

MEILLERAY – DOSSIER CC 20.35

Demande initiale du SDESM

Objet : le 12 novembre 2020, le SDESM constate qu'un poteau est recouvert de végétation (lierre) au 4 rue du bois Roulois.

Suite donnée : le 30 novembre 2020, Enedis nous informe que l'intervention sera réalisée fin décembre. Le 11 mai 2021, Enedis nous indique que le poteau est en domaine privé et qu'un retour avait été fait à la mairie.

Dossier clos : oui, le 30 novembre 2020.

PERTHES-EN-GÂTINAIS – DOSSIER CC 20.36

Demande initiale de la commune

Objet : le 12 novembre 2020, la commune nous informe que depuis plusieurs mois 6 poteaux béton neufs attendent leurs futures implantations, rue des Belles Vues et 1 rue des Grouettes. Suite à une demande auprès d'ENEDIS, le concessionnaire renvoie la commune vers le SDESM.

Suite donnée : le 13 novembre 2020, le SDESM informe la commune que les poteaux sont bien à destination d'un chantier de fils nus à venir, qui sera réalisé par l'entreprise ENGIE-INEO. À ce jour, nous sommes encore dans l'attente d'une date pour la réalisation des travaux, qui sont liés aux dates d'autorisation de travail sous-tension émises par Enedis. Nous reviendrons vers la commune dès que le planning et les dates d'interventions seront figés.

Dossier clos : oui, le 13 novembre 2020.

OZOUER-LE-VOULGIS – DOSSIER CC 20.37

Demande initiale de la commune

Objet : le 18 novembre 2020, la commune nous signale des coupures et microcoupures à répétitions les 14 et 15 novembre vers 15h30 et le 18 novembre à 16h50 sur l'ensemble de la commune desservi par le « Poste Château d'eau ».

Suite donnée : le 02 décembre 2020, Enedis nous confirme avoir bien détecté des microcoupures. Une intervention sur le poste en contrainte est prévue le 18 décembre prochain.

Dossier clos : oui, le 02 décembre 2020.

LE CHATELET-EN-BRIE – DOSSIER CC 20.38

Demande initiale de la commune

Objet : le 15 décembre 2020, la commune nous signale 3 coupures importantes avec des dégâts matériels au magasin LECLERC situé dans la zone d'activités des Grands Champs (Postes ARGENT, TITANE) (avec rappel de l'affaire CC 20.15).

Suite donnée : le 18 décembre 2020, Enedis nous informe qu'une demande va être faite à l'exploitation afin d'obtenir des explications sur cette nouvelle coupure. Le 24 décembre 2020, Enedis nous indique que le service d'exploitation a procédé aux vérifications des deux postes le 23 décembre 2020 et qu'aucun défaut n'a été constaté. Le 04 janvier 2021, le SDESM donne suite à la commune sur les échanges du mois précédent. Suite à notre signalement, Enedis nous indique que le service d'exploitation n'a constaté aucun défaut sur les deux postes (ARGENT et TITANE). Enedis rappelle que le client possède un poste privé et précise qu'une vérification serait une piste éventuelle.

Dossier clos : oui, le 04 janvier 2021.

LÉCHELLE – DOSSIER CC 20.39

Demande initiale de la commune

Objet : le 23 décembre 2020, la commune nous signale un poteau béton incliné recevant actuellement un éclairage public qui n'éclaire pas la chaussée (vue son inclinaison). Il doit recevoir un coffret EP en remplacement de celui situé actuellement au sol à proximité et une nouvelle lanterne. La commune demande à ce que ce poteau soit repositionné à 90° par rapport au sol afin de permettre l'efficience des installations, mais aussi assurer la sécurité des biens et des personnes.

Suite donnée : le 05 janvier 2021, Enedis nous indique qu'une intervention aura lieu avant la fin du premier trimestre. Le 29 mars 2021, la commune revient vers nous pour nous indiquer qu'une intervention devait avoir lieu le 5 mars, mais que suite au passage sur place des équipes de travaux, rien n'avait été fait. Le même jour, le SDESM relance Enedis. Le 30 mars 2021, Enedis nous indique que le support ne peut être recalé, mais affirme qu'il n'y a aucun danger.

Dossier clos : oui, le 30 mars 2021.

CONCLUSION

Le contrôle au quotidien a été mis en place pour aider les communes dans leurs relations avec le concessionnaire. Depuis la création du SDESM en janvier 2014, 369 réclamations ont été traitées.

Un bilan de ce contrôle avec la répartition des réclamations par territoire ainsi qu'une carte des 181 communes concernées a été réalisé à cette occasion.

Pour 2021, notre ambition est de retrouver un bon niveau de délai de traitement moyen (délai entre la transmission de la demande et le 1er retour d'Enedis : 7 jours en 2019 contre 18,5 jours en 2020).

Le SDESM a obtenu des dates d'intervention programmée d'ENEDIS dans un délai de 49 jours (42 jours en 2019, 62 jours en 2018, 17 jours en 2017 et 36 jours en 2016). Cette fluctuation nous impose de rester vigilant.

Vous trouverez en annexe de ce rapport un compte rendu du contrôle au quotidien du concessionnaire GRDF.

Pour la Concession Gaz, il n'y a eu que deux réclamations à traiter.

Nous restons à votre service !

Bruno BRION
Responsable du Service

SUIVI DES RÉCLAMATIONS 2014-2020
DANS LE CADRE DU CONTRÔLE AU QUOTIDIEN

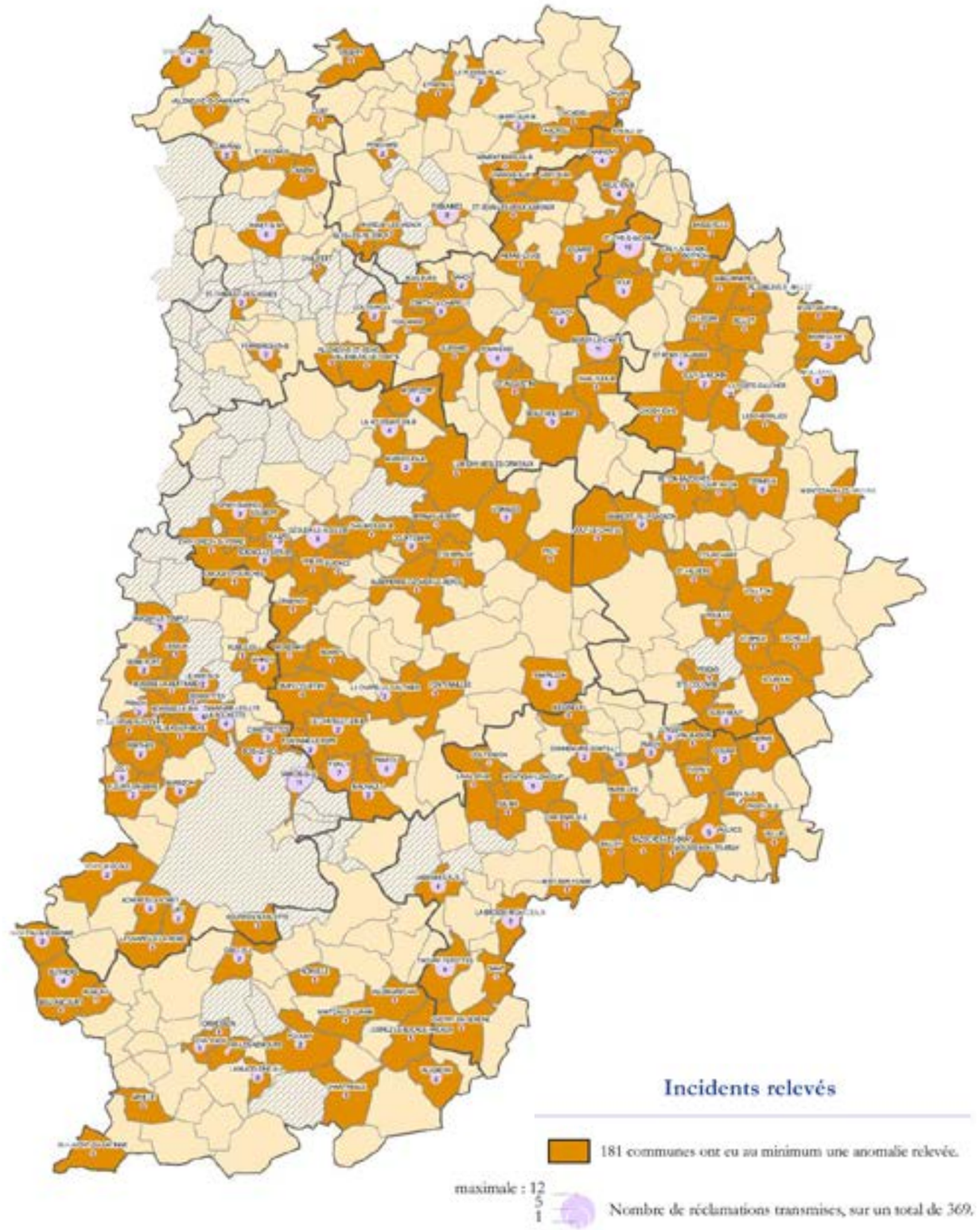

Répartition des réclamations par Territoire 2014 - 2020

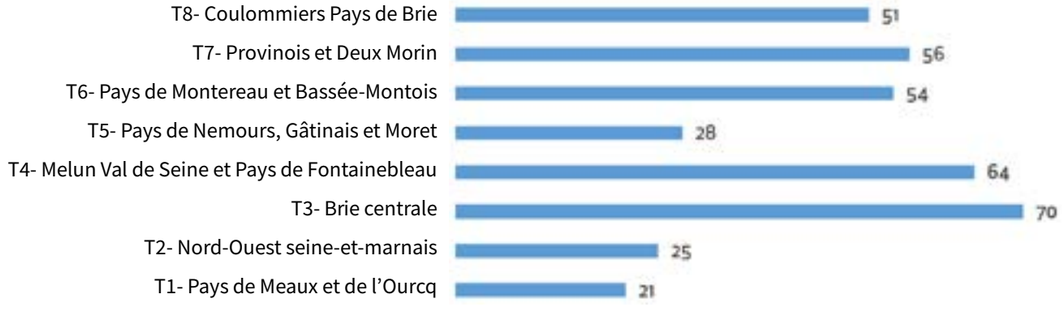

ANNEXE 1 CONTRÔLE DU CONCESSIONNAIRE GRDF

CONTRÔLE CONTINU EFFECTUÉ SUR L'EXERCICE 2020

CHAMPEAUX – DOSSIER CCG 20.01

Demande initiale de la commune le 05 06 2020.

Objet : Monsieur et Madame KOPEC, riverains du 11 rue de malvoisine à CHAMPEAUX ont fait une demande de raccordement GAZ depuis plusieurs mois. Un enfouissement des réseaux est en cours dans cette rue et la commune souhaite une coordination et un devis. Demande faite mais aucune réponse de GRDF.

Suite donnée : Le 05 06 2021 GRDF nous informe que le devis n'est pas encore fait mais qu'une relance a été faite en urgence.

Dossier clos : oui, le 05 juin 2020.

DAMMARIE-LES-LYS – DOSSIER CCG 20.02

Demande initiale de la commune le 09 07 2020.

Objet : La commune s'interroge sur la revalorisation de ses redevances RODP + RODPP.

Suite donnée : le 13 07 2020 le SDESM transfère la demande à GRDF. GRDF répond avec précision qu'une partie du linéaire a été déposé et que de ce fait les montants sont exacts. Le SDESM communique la réponse à la commune.

Dossier clos : oui, le 13 juillet 2020.

À VOTRE ÉCOUTE

Bruno BRION
Responsable du service contrôle des concessionnaires et qualité de la fourniture
01 64 79 52 54 - bruno.brion@sdesm.fr

Stéphane SIMONNET
Adjoint au responsable de service et technicien en charge du contrôle au quotidien
01 82 79 00 20 - stephane.simonnet@sdesm.fr

Marie-Laure POISSON
Assistante technique du service
01 64 79 97 92 - marielaure.poisson@sdesm.fr

controleduconcessionnaire@sdesm.fr

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
DES ÉNERGIES DE SEINE-ET-MARNE

1, rue Claude Bernard 77000 La Rochette
01 64 79 74 75 - sdesm.fr

SUIVEZ NOUS